



## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, QUE :

lors de la séance ordinaire du 26 mai 2011, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté, par la résolution numéro 11-05-146, le projet de règlement numéro 32-11-11 modifiant son Schéma d'Aménagement.

Le projet de règlement numéro 32-11-11 a pour objet, d'une part, d'agrandir une aire d'affectation « résidentielle » à même une aire d'affectation « récréative » et, d'autre part, d'introduire des dispositions afin de permettre d'intégrer, à certaines conditions, des projets résidentiels dans les golfs urbains.

Pour plus de détails sur son contenu, une copie du projet de règlement numéro 32-11-11 est disponible, pour consultation, au bureau de votre municipalité locale ainsi qu'au siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255 boulevard Laurier, bureau 100, à McMasterville. Une version électronique téléchargeable du projet de règlement est également disponible à l'adresse Internet suivante : [www.mrcvr.ca](http://www.mrcvr.ca) sous l'onglet information publique.

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 32-11-11**

Une assemblée publique, portant sur le contenu du projet de règlement numéro 32-11-11, se tiendra le mardi 21 juin 2011, à 18 heures 15, en la salle 3 du siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255, boulevard Laurier, à McMasterville.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce premier (1<sup>er</sup>) jour du mois de juin de l'an deux mille onze (2011).

Bernard Roy  
secrétaire-trésorier